

# ***La chronique ovine***

## **Pédiluve : la règle des 3 quinze**

Pour traiter les boiteries avant qu'elles ne s'enveniment, le pédiluve est une solution à la fois pour les brebis et pour les agneaux. Deux produits peuvent être ajoutés à l'eau. Le sulfate de zinc reste le meilleur compromis avec un coût de 45 à 50 € HT le sac de 25 kg. On retiendra alors la règle des trois quinze : 15 cm d'eau, 15 minutes de trempage, 15 % de sulfate de zinc. Le sulfate de cuivre peut également être utilisé à raison de 5 à 10 % avec un coût de 80 à 90 € HT les 25 kg. Il a pour inconvénient d'être toxique en cas d'ingestion et oxydant. Le mélange de ces deux produits n'apporte pas grand chose de plus qu'une utilisation en pure.

Quel que soit le produit et le type de pédiluve utilisé, son entretien (vidange et nettoyage) est la meilleure garantie de son efficacité. Si le pédiluve n'est pas propre, le remède est pire que le mal : des brebis saines peuvent ressortir contaminées du pédiluve, devenu au fil des passages, un véritable bouillon de culture. Enfin, les premiers passages des agneaux sont souvent difficiles. Ne pas séparer les agneaux de leurs mères facilite toutefois un peu la tâche. Il est également possible d'ajouter de la paille dans le pédiluve.

*Photo semaine 23-17 : les pédiluves dans lesquels les brebis stationnement sont les plus efficaces*

Laurence SAGOT (Institut de l'Élevage – CIIRPO)